

Comité syndical du 11 janvier 2021

DL 2021_01/01

TARIFS 2021

AR PREFECTURE

047-254702582-20210111-DL2021_01_01-DE
Reçu le 13/01/2021

Le Comité Syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **4 janvier 2021**, s'est réuni, salle des fêtes de Damazan, sous la présidence de M. Michel MASSET, Président, le **lundi 11 janvier 2021** à 10h00.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Séverine BESSON, Jacques BILIRIT, Christophe BOCQUET, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Lionel FALCOZ, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Michel VERGNÉ (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES : Jean-Louis COUREAU (1).

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : Mmes ARMELLINI, BONNEAU, FOUNAUD-VEYSSET, GONZATO-ROQUES, LAURENT; MM. BARJOU, BILIRIT, CAMANI, COUREAU, DE COLOMBEL, DERC, DUFOURG, KLEIBER, LAVILLE, LERDU, LORENZELLI, MASSET, MOLIERAC, PICCOLI, PIN, ROSO, SEGALA, SOUBIRON, VERDELET, VERGNÉ (25)

Représentés : M. BORDERIE par M. LAVILLE, M. PONTTHOREAU par Mme ARMELLINI, M. BOCQUET par M. BILIRIT, Mme PRELLON par M. COUREAU, M. ROSIER par M. LORENZELLI, M. CAMINADE par M. SEGALA, M. COLLADO par M. DERC (7)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET

Nombre de délégués présents : 25

Représentés : 7

TOTAL : 32

Participants divers : M. SAINT-MARTIN (KPMG), Christian LAPORTE (CAGV), Alexandre CHAINEUX (Ecoreso), Frédéric BARBERIS GILETTI (Elise Atlantique)

DL 2021_01/01

TARIFS 2021

Considérant la nécessité, chaque année, pour le comité syndical de délibérer sur les tarifs applicables aux prestations du Syndicat,

- Vu le Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du Comité Syndical du 21 décembre 2020 et le choix des élus pour le scénario ci-dessous :

- Augmentation de la capacité d'enfouissement sur l'ISDND de Monflanquin soit +20.000 tonnes
- Mutualisation de tous les bas de quais de transfert (5)
- Fermeture de l'ISDND de Nicole sans impact pour la Communauté de communes des Bastides en Haut Agenais Périgord hors TGAP
- Engagement des collectivités pour une baisse des tonnages de -10%

Les tarifs proposés pour 2021 sont les suivants :

1-Traitement des ordures ménagères et tri en euros la tonne

COLLECTIVITÉS	ORDURES MÉNAGÈRES			TRI					Déchets verts
	Traitement	TGAP	Taxe communale	Tri	Transfert Transport	Refus tri	Caractérisation	Location mensuelle benne	Traitement plateforme Monflanquin
CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	98,16	37	1,50	200,58	—	109,55	72,00	—	—
CC PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES	109,06	37	1,50	200,58	49,65	109,55	72,00	—	—
SMICTOM LOT GARONNE BAÏSE	98,15	37	1,50	200,58	—	109,55	72,00	—	—
CC PAYS DE DURAS	101,90	37	1,50	200,58	—	109,55	72,00	—	—
CC PAYS DE LAUZUN	101,90	37	1,50	200,58	30,00	109,55	72,00	150,00	—
AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS	97,28	37	1,50	173,00	89,00	123,50	—	—	—
FUMEL VALLÉE DU LOT (PENNE)	97,28	37	1,50	215,00	64,00	—	—	—	29,30
FUMEL VALLÉE DU LOT	97,28	37	1,50	215,00	30,00	—	—	—	29,30
CC LOT ET TOLZAC	97,28	37	1,50	200,58	—	109,55	72,00	—	29,30
CC BASTIDES EN HAUT AGENAIS PÉRIGORD	70,51	37	1,50	173,00	47,58	123,50	—	—	29,30
VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION (33)	100,52	37	1,50	168,86	50,15	97,22	80,85	311,12	—

2- Autres tarifs non-adhérents en euros la tonne

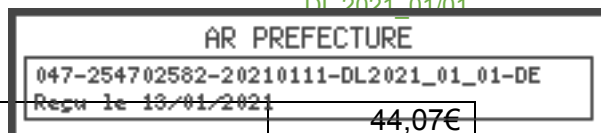
Vente de compost	9,00
Traitement déchets verts plateforme de Monflanquin	29,30
Traitement DIB (particuliers entreprises et non adhérents)	138,00
Traitement refus de tri	121,55
Broyage déchets verts	8,90
Utilisation quai de transfert de Marmande (transport)	16,00
Utilisation quai de transfert Miramont-de-Guyenne (transfert+ transport)	17,00
Utilisation quai de transfert Villeneuve-sur-Lot (transfert+ transport)	5,50
Utilisation quai de transfert Miramont-de-Guyenne (collecte sélective)	30,00
Utilisation quai de transfert Fumel (collecte sélective)	39,00
Utilisation quai de transfert de Boé (transfert+ transport) vers ISDND de Monflanquin	33,00
Utilisation quai de transfert de Boé (transfert+ transport) vers ISDND de Lapouyade	41,00
Utilisation quai de transfert de Boé (transfert+ transport) vers ISDND de Montech	34,50
Utilisation quai de transfert de Boé (transfert+ transport) vers centre de tri de Montech	47,58

3- Autres tarifs

Immobilisation du camion de transport lié au dépassement de radioactivité autorisée	272,40€/ jour
Location bennes collecte sélective	150€ la rotation
Lavage bennes site de Miramont-de-Guyenne	4€ le lavage

Nouvelle déchèterie de Miramont-de-Guyenne (CC Pays de Lauzun)	
Transport et traitement ferraille	-56,36€/tonne
Transport et traitement carton	-11,92€/tonne
Transport des gravats	108,74€/rotation
Transport des déchets verts à 25 km maximum de la déchèterie	81,10€/rotation
Supplément lié au passage par le quai de Miramont-de-Guyenne DV	10,93€/rotation
Compostage déchets verts	27,00€/tonne
Traitement des gravats	8,00€/tonne
Transport et traitement du bois	77,79€/tonne
Transport et traitement du tout-venant	122,49€/tonne
Transport et traitement des DDS	820,27€/tonne
Frais de retour DDS	200,00€
Frais de gestion DDS	40,00€
Surplus bombes de brassage	3,00€
Transport et traitement des huiles minérales	99,03€/tonne

4- Autres tarifs prévention/communication



Composteur bois 300L	44,07€
Composteur bois 400L	43,59€
Composteur bois 600L	55,07€
Composteur bois 800L	65,55€
Kit supplémentaire composteur bois : bio-seau	2,93€
Kit supplémentaire composteurs bois : guide du compostage	0,98€
Kit supplémentaire composteur bois : autocollant	0,00€
Composteur plastique 300L	30,35€
Composteur plastique 400L	32,84€
Composteur plastique 600L	49,82€
Composteur plastique 800L	54,21€
Kit supplémentaire composteur plastique : bio-seau	1,73€
Kit supplémentaire composteurs plastique : guide du compostage	0,55€
Kit supplémentaire composteur plastique : autocollant	0,11€

5- Locations immobilières site de Damazan hors taxes et hors charges

Location de bureaux bâtiment rouge	7€ le m ² /mois
Location de bâtiments industriels (cf. annexe)	-
Bâtiment 1	3€ le m ² /mois
Bâtiment 2	-
de 0 à 1000 m ²	5€ le m ² /mois
de 1001 à 2000 m ²	4€ le m ² /mois
plus de 2000 m ²	3€ le m ² /mois
location espace extérieur de stockage	1€ le m ² /mois

Les frais de gestion et les fluides seront facturés au prorata des m² occupés.

6- Cotisation adhérent

- Cotisation

0,50 € par habitant

Ces tarifs s'entendent hors TVA et intègrent la TGAP et les taxes communales en vigueur en 2021.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

- Article 1 : **DÉCIDE** d'adopter les tarifs proposés pour 2021 tels que présentés ci-dessus, Ces tarifs s'entendent hors TVA et intègrent la TGAP et les taxes communales en vigueur en 2021. Ils pourront varier et être actualisés en cours d'année en fonction des évolutions règlementaires en matière de taxes et de révision des marchés.
- Article 2 : **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	32
Pour :	32
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 11 janvier 2021

Le Président,
Michel MASSET

Publication / Affichage
Le 12 janvier 2021